



SARL CENTRALE BIOGAZ DE LUGERE

45 Impasse du Petit Pont

76230 ISNEAUVILLE

Tél +33(0)2 32 95 15 16

Site www.vol-v.com

Dossier suivi par : Vincent Dubois

v.dubois@vol-v.com

A l'attention de M. Michel BADAIRE
Commissaire enquêteur pour le dossier
Centrale Biogaz de Lugère

LRAR n°1A 155 658 0035 4

N/Réf. : CBLUG_LRAR_MEMOIRES_OBS_CE_20181017

Isneauville le 17 octobre 2018

Objet : Mémoire en réponse aux observations recueillies lors de l'enquête publique pour le dossier de demande d'autorisation environnementale (DDAE) de la CENTRALE BIOGAZ DE LUGERE

Monsieur le Commissaire Enquêteur,

Conformément à l'article R 123-18 du Code de l'environnement, nous vous adressons en pièce jointe au présent courrier, dans le délai imparti de 15 jours, un mémoire en réponse aux questions soulevées dans votre PV.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Yoann Leblanc
Gérant

Pièce jointe :

Mémoire en réponse au procès-verbal de fin d'enquête établi par vos soins le 10 octobre 2018.